

Duée André

BULLETIN MUNICIPAL N°6

DECEMBRE 1985

LOUS MITIEYS

AZUR



AZUR

Quelfi

L'année qui se termine a vu la réalisation de quelques travaux : extension de l'éclairage public, empierrement des chemins ruraux et revêtement en goudron du chemin de Peyroux, restauration complète de la salle du Conseil Municipal et des mariages.

L'équipement en matériel représente un investissement le plus important de l'année -de l'ordre de 570 000 Francs. Il me faut ici remercier le Comité Central d'Entreprise de la Banque de France pour l'aide financière apportée pour l'achat de la benne à ordures qui va être mise en service prochainement.

La vente des produits domaniaux a permis l'achat du tracteur et du chargeur. Certains nous reprochent de vendre de nombreux pins. Effectivement, la coupe de cette année était importante. Mais ces arbres étaient attaqués par les parasites et perdaient de leur valeur. Une centaine de m³ ont dû être déclassés ; la vente devenait inévitable.

Pour cette année 1986, les travaux d'assainissement restant à réaliser devraient commencer incessamment. Les bons résultats du camping en 1985 devraient nous permettre de lancer une deuxième tranche de travaux.

Un court de tennis dans le terrain de Bidaou, le goudronnage de la route du Petit Franc, la réfection du hangar communal de la gare et la peinture du fronton et des écoles font également partie des projets réalisables.

Je souhaite que cette nouvelle année voit notre petite commune se développer harmonieusement et être toujours plus attrayante, que 1986 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année de santé et de bonheur.

Le Maire, M.Lacaze.

En feuilletant le Registre des Délibérations du Conseil Municipal :

CAMPING MUNICIPAL

Monsieur Le Maire fait le bilan du fonctionnement du camping. Les recettes H.T. s'élèvent à 271 263.04 F. La taxe de séjour perçue s'élève à 16 441.98 F. Avec la T.V.A., le montant total des recettes est de 335 258.30 F.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent. Notons que le remboursement de l'emprunt est compris entièrement dans les dépenses de fonctionnement.

Si la MIACA subventionne l'extension du camping, une étude sera demandée à M.THEVENIN et au cabinet d'architecture De Guenin pour la construction de 2 blocs sanitaires supplémentaires et d'une salle d'animation.

MATERIEL COMMUNAL

Renouvellement du tracteur :

La Commission pour l'achat du tracteur décide de retenir le modèle MASSEY-FERGUSON d'un prix de 120 972 francs T.T.C. A ce montant il faudra ajouter les coûts d'une cabine, de grille et de plaques de protection.

Camion benne à ordures :

Le Conseil Municipal décide de retenir le camion Renault et la benne SEMAT. Le coût total s'élève à 398 174.36 F.

Le financement serait assuré par une subvention de la Banque de France de 360 000 F en contrepartie de l'usage du terrain sis en bordure du lac de Soustons-Azur pour une durée de 21 ans.

Achat d'une machine à écrire :

La machine qui a été choisie est une Japy 60 et son prix est de 13 700 F.

VENTE DE PINS

1er lot : 1167 pins à Toumazic 250 000 F.

2ème lot : 1704 poteaux au Cap de le Lanne 9 050 F.

SALAIRE EMPLOYES COMMUNAUX

Le Conseil Municipal porté à 27 F par heure le salaire minimum à compter du 1er juin 1985.

EMBAUCHE T.U.C.

Mademoiselle Sylvie FORT est engagée pour un stage de 6 mois au secrétariat. Elle a débuté le 7 octobre 1985.

- INFORMATIQUE A L'ECOLE -

Depuis septembre 1985, l'informatique est entrée à l'Ecole d'Azur, et deux ordinateurs sont à la disposition de nos jeunes enfants.

- 1 Exelvision fourni par l'Etat dans le cadre informatique pour tous.

- 1 TO 7/70 prêté par le Conseil Général des Landes.

Ces appareils ne sont pour l'instant utilisés que par les élèves mais l'ouverture au public peut (et devrait) se faire!

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à venir vous pré-inscrire en Mairie. Un nombre suffisant de candidats est nécessaire pour envisager de recruter un animateur informatique qui serait chargé de votre initiation.

-ETAT CIVIL-

Mariages :

. Monsieur Daniel FORGUES et Mademoiselle Patricia CHARRET mariés le 6 juillet 1985.

. Monsieur Dominique GRACIANNETTE et Mademoiselle Nathalie LABATUT mariés le 24 août 1985.

Toutes nos félicitations pour ces jeunes époux.

Décès :

.PONTNEAU Anne Veuve de LARRERE Pierre le 21 juillet 1985.

COURTAL Françoise le 8 novembre 1985

-VIE DES ASSOCIATIONS-

Le Comité des Fêtes organise le loto le 1er janvier 1986 à 16H30 dans la Salle des Fêtes.

L'USA organise un second loto le 11 janvier 1986 à la Salle des Fêtes.

L'Association Locale des Parents d'Elèves a organisé le 1er loto de la saison. Ce fut une belle réussite et l'argent récolté servira en partie au financement du séjour en classe de neige.

En effet, les 9 élèves de la classe de M. LASSUS se rendront à Bedous (64) du 22 au 31 janvier 1986.

Souhaitons leur déjà "Bonne Neige" !

-L'EGLISE D'AZUR-

En 1793, l'église, qui sert également de lieu de réunion pour les Conseils Municipaux qui étaient élus se trouve dans un mauvais état général. Elle ne possède pas de clocher, c'est un mur qui soutient la cloche.

Mais la détérioration de l'édifice oblige les édiles locaux à effectuer de nombreuses réparations : 892.92 F en 1818; 200 F en 1855; 350.80 F en 1867 pour la sacristie réparée par M.DALEAU Alexandre.

En 1882, la cloche est refondue et installée pour un coût de 1 044.70 F. Une souscription recueille 542 F, le Conseil Municipal prend en charge les 502.70 F restant.

Puis en 1904, on répare le mur d'enceinte et le porche de l'église (250 F) et l'on pose des dalles (150 F).

L'année 1909 voit la construction du clocher pour une somme de 18 000 F. Détail caractéristique, il est face à l'océan. Cependant en 1910, Monsieur DEPRUNEAUX, architecte, constate le mauvais état du mur de l'église et conseille sa reconstruction en entier. Le devis avec un clocher est, en 1910, de 13 500 F. Un supplément de 7 500 F sera nécessaire en 1912. Cette même année 1912, on achète à Bordeaux, chez Dagrant, peintre vitrier, des vitraux (1 400 F) alors qu'en 1913, on installe au clocher une horloge achetée à Soustons chez l'horloger DAURY (1 340 F). Du même coup, le Conseil Municipal assure l'édifice pour la somme de 40 000 F au lieu de 10 000 F.

Après quoi, l'édifice, ayant servi d'abri pendant l'édification de la nouvelle église, était mis en vente à l'exception de son mobilier.

Puis jusqu'en 1977, date à laquelle l'entreprise FARTHOU-AT de Thétieu procédera à la refecton du clocher (32 834 F); l'église ne subira aucune modification si ce n'est l'électrification en 1952.

En 1982, l'entreprise DUCES effectue les peintures extérieures du bâtiment, qui lui donnent au milieu du Bourg une fière allure.

A l'intérieur, on verra en 1855 l'édification de l'autel qui sera dressé face aux fidèles en 1968. Mais c'est en 1964 que seront effectuées les peintures et le remplacement des chaises par des bancs. Un poêle à mazout est installé pour chauffer l'hiver, alors qu'en 1984 le fonctionnement des cloches sera commandé électriquement.

-L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE D'AZUR-

En 1794, le citoyen SAMSON Thole faisait fonction de ministre du culte catholique, Vicaire de Soustons, servant de l'église d'Azur.

En 1795, le citoyen LESTAGE Arnaud était le nouveau desservant d'Azur. Il décidait en 1837 et dans son testament dressé devant le notaire royal DOM de Soustons, qu'il léguait à la Commune d'Azur une pièce de terrain labourable dite de Lamaisan, situé au Bourg (7 964 m² estimés 298.77 F) afin de construire la Mairie, l'Ecole et le logement de l'instituteur avec jardin. En compensation, le Conseil Municipal devait donner une rente de 15 F par an pour la célébration de messes pour les défunts de la Commune.

En 1863, l'évêque d'Aire et de Dax ne veut plus que le Curé de moliets vienne faire le service religieux d'Azur, vu l'état des routes, la dissémination des maisons et que la Commune possède des ressources pour avoir un presbytère.

Le nouveau Curé POMIRO Xavier arrive en 1872. Il loge dans l'appartement réservé à l'instituteur en attendant la construction du presbytère. Le presbytère est terminé en 1875. Toutefois il ne sera peint qu'en 1904 et les dalles ne seront posées qu'en 1912.

Après deux années sans desservant, le Curé Léon DUFAU s'installe dans la paroisse de 1887 à 1927. Le Conseil Municipal lui vote 200 F de traitement et lui affecte 60 ares de terrain communal pour jardin.

A partir de 1922, il lui est versé pour le gardiennage de l'église 200 F par an. En 1975, Monsieur DARROUZET André reçoit 1 500 F l'an.

Ensuite, le Curé Emile MINJOT viendra exercer à Azur. Il décèdera en 1966.

Cela devait être le dernier Curé installé au presbytère d'Azur.

Les services religieux de la paroisse sont sous la responsabilité des Curés de Soustons. Le Doyen Casares d'abord, jusqu'en 1967; le Doyen DUVIGNAU actuellement.

Depuis son inoccupation, le presbytère a été rénové et transformé. Les travaux ont été exécutés en 1981 pour la somme de 225 650 F. Un appartement reçoit une famille d'Azur, un gîte attend les touristes alors qu'une salle reçoit les enfants du catéchisme.